



STATUTS ET RÈGLEMENTS

COMMISSION DU 12 DECEMBRE 2022

Présents : BAILLIEZ – LETELLIER - MEHREZ

Excusés : M FAUGERON – ANTUNES

Assiste : M. BADIANE

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

EVOCATION

OL ADAMOIS

Match n°24685138 du 04/12/2022 U18 D1 A USO BEZONS / OL ADAMOIS

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € OL ADAMOIS (évocation)

A la suite de la demande d'évocation du club de **OL ADAMOIS** la commission demande au secrétariat d'interroger le club de **USO BEZONS** sur l'inscription et la participation du joueur **KANTE Sambacourou licence 2546733813** à la rencontre citée ci-dessus.

Le joueur **KANTE Sambacourou licence 2546733813** inscrit sur la feuille de match est susceptible d'être en état de suspension.

Date d'effet de la suspension le 21/11/2022

[Réponse impérative avant le 19/12/2022 avant 12h00](#)

ACS CORMEILLAIS

Match n°24685124 du 13/11/2022 U18 D1 A USO BEZONS / ACS CORMEILLAIS

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ACS CORMEILLAIS (évocation)

A la suite de la demande d'évocation du club de **ACS CORMEILLAIS** la commission demande au secrétariat d'interroger le club de **USO BEZONS** sur l'inscription et la participation du joueur **SAHILA ILHAN licence 2547092049** à la rencontre citée ci-dessus.

Le joueur **SAHILA ILHAN licence 2547092049** inscrit sur la feuille de match est susceptible d'être en état de suspension.

Date d'effet de la suspension le 06/06/2022

[Réponse impérative avant le 19/12/2022 avant 12h00](#)



FC JOUY LE MOUTIER

Match n°24617516 du 13/11/2022 SENIORS D3 B FC JOUY LE MOUTIER / USO BEZONS

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € FC JOUY LE MOUTIER (évocation)

Le joueur LAREDJ Safir licence 2546036802 du club de USO BEZONS a purgé sa suspension le 23/10/2022
Match 24617504 USO BEZONS 2/US MONTSOULT BAILLET 1 SENIORS D3.B DU 23/10/2022

Art 21 du RS du DVOF

Le match du 08/05/2022 a été homologué.

Résultat acquis sur le terrain.

RECLAMATION

FC JOUY LE MOUTIER

Match n°24685253 du 30/10/2022 U18 D2 A AS COURDIMANCHE / FC JOUY LE MOUTIER

Réclamation du club de **FC JOUY LE MOUTIER** confirmée le 06 DECEMBRE 2022 sur la participation des joueurs de l'équipe de **AS COURDIMANCHE**. Ces joueurs sont susceptibles d'être mutation hors période.

Réclamation irrecevable délais de confirmation non respecté (48h).

Résultat acquis sur le terrain.

RESERVE

AS MENU COURT

Match n°24616803 du 04/12/2022 SENIORS D2 B ENT SSG / AS MENU COURT

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € AS MENU COURT (réserve)

Réserve du club de **AS MENU COURT** confirmée LE 04 DECEMBRE 2022 sur la participation des joueurs de l'équipe de **ENT SSG**, ces joueurs est susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure **alors** que celle-ci ne jouait pas ce jour ou dans les 24h.

En effet, l'article 7.9.1 du Règlement sportif du DVOF dispose qu'un joueur ne peut pas participer à un match de compétition de Ligue ou de District, dans une équipe inférieure de son Club, s'il a effectivement joué lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

En l'espèce, aucun joueur de l'équipe supérieure du club du **ENT SSG** a participé à la rencontre citée ci-dessus,

Réserve recevable en la forme, non fondée

Match de référence : **SENIORS N3** du 04/12/2022 **BRETIGNY / ESSG**

Match de référence : **SENIORS D1** du 21/11/2022 **GOUSSAINVILLE FC 2 / ESSG 2**

La commission dit : résultat acquis sur le terrain.



DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)

CHAMPIONNAT

Critérium Avenir U11 Série 2 / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

St Brice F.C. 1	Soisy Andilly Margen 1	Les deux clubs responsables
-----------------	------------------------	-----------------------------

St Brice F.C. 1 : AVERTISSEMENT
Soisy Andilly Margen 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Critérium Avenir U12 Série 2 / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Montmorency Fc 2	Franconville Fc 2	Les deux clubs responsables
------------------	-------------------	-----------------------------

Montmorency Fc 2 : AVERTISSEMENT
Franconville Fc 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Critérium Avenir U12 Série 2 / Phase 1 / Poule B

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Cosmo Taverny 2	Ermont A.S. 2	Les deux clubs responsables
-----------------	---------------	-----------------------------

Cosmo Taverny 2 : AVERTISSEMENT
Ermont A.S. 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Deuil Enghien Fc 2	Viarmes Asnieres Ol. 2	Les deux clubs responsables
--------------------	------------------------	-----------------------------

Deuil Enghien Fc 2 : AVERTISSEMENT
Viarmes Asnieres Ol. 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Criterium U13 Futsal / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Attainville Futsal C 2	As Futsal Argenteuil 1	Les deux clubs responsables
------------------------	------------------------	-----------------------------

Attainville Futsal C 2 : 100€ AMENDE
As Futsal Argenteuil 1 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Critérium U13 Féminin A 8 / Phase 1 / Poule C

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Puiseux Louvres 95 1	Soisy Andilly Margen 1	Les deux clubs responsables
----------------------	------------------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 1 : AVERTISSEMENT
Soisy Andilly Margen 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Criterium U11 Féminin A 8 / Phase 1 / Poule C

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Deuil Enghien Fc 1	St Brice F.C. 1	Les deux clubs responsables
--------------------	-----------------	-----------------------------

Deuil Enghien Fc 1 : 100€ AMENDE
St Brice F.C. 1 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Critérium U15 F À 8 / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Puiseux Louvres 95 1	Goussainville Fc 1	Les deux clubs responsables
----------------------	--------------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 1 : 100€ AMENDE
Goussainville Fc 1 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Deuil Enghien Fc 1	Bezons Uso 2	Les deux clubs responsables
--------------------	--------------	-----------------------------

Deuil Enghien Fc 1 : AVERTISSEMENT
Bezons Uso 2 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U10-U11 (Série 1) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Parmain Ac 1	Survilliers Avenir 2	Les deux clubs responsables
--------------	----------------------	-----------------------------

Parmain Ac 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Entente Ssg 3	Mery Meriel Bessanco 1	Les deux clubs responsables
---------------	------------------------	-----------------------------

Entente Ssg 3 : AVERTISSEMENT

Mery Meriel Bessanco 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule B

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Entente Ssg 4	Mery Meriel Bessanco 2	Les deux clubs responsables
---------------	------------------------	-----------------------------

Entente Ssg 4 : AVERTISSEMENT

Mery Meriel Bessanco 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule F

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Ermont As 4	Osny Fc 4	Les deux clubs responsables
-------------	-----------	-----------------------------

Ermont As 4 : 100€ AMENDE

Osny Fc 4 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule I

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Eaubonne Csm 1	St Ouen L'Aumone As 3	Les deux clubs responsables
----------------	-----------------------	-----------------------------

Eaubonne Csm 1 : AVERTISSEMENT

St Ouen L'Aumone As 3 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Adamois Ol 1	Gonesse Rc 1	Les deux clubs responsables
--------------	--------------	-----------------------------

Adamois Ol 1 : AVERTISSEMENT
Gonesse Rc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule K

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Eaubonne Csm 3	St Ouen L'Aumone As 5	Les deux clubs responsables
----------------	-----------------------	-----------------------------

Eaubonne Csm 3 : AVERTISSEMENT
St Ouen L'Aumone As 5 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule L

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Eaubonne Csm 4	St Ouen L'Aumone As 6	Les deux clubs responsables
----------------	-----------------------	-----------------------------

Eaubonne Csm 4 : AVERTISSEMENT
St Ouen L'Aumone As 6 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule M

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Gonesse Rc 5	Villiers Le Bel Fc 1	Les deux clubs responsables
--------------	----------------------	-----------------------------

Gonesse Rc 5 : AVERTISSEMENT
Villiers Le Bel Fc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule N

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Gonesse Rc 6	Villiers Le Bel Fc 2	Les deux clubs responsables
--------------	----------------------	-----------------------------

Gonesse Rc 6 : AVERTISSEMENT
Villiers Le Bel Fc 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule S

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Soisy Andilly Margen 5	Pontoisienne Js 3	Les deux clubs responsables
------------------------	-------------------	-----------------------------

Soisy Andilly Margen 5 : AVERTISSEMENT

Pontoisienne Js 3 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 2) Phase 1 / Phase 1 / Poule B

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Cosmo Taverny 3	Domont Fc 2	Les deux clubs responsables
-----------------	-------------	-----------------------------

Cosmo Taverny 3 : AVERTISSEMENT

Domont Fc 2 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 2) Phase 1 / Phase 1 / Poule E

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Garges Fcm 3	Menucourt As 1	Les deux clubs responsables
--------------	----------------	-----------------------------

Garges Fcm 3 : AVERTISSEMENT

Menucourt As 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule F

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Deuil Enghien Fc 6	Ecouen Fc 3	Deuil Enghien Fc 6 responsable
--------------------	-------------	--------------------------------

Deuil Enghien Fc 6 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule E

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Deuil Enghien Fc 5	En Ecouen Bouffemont 4	Deuil Enghien Fc 5 responsable
--------------------	------------------------	--------------------------------

Deuil Enghien Fc 5 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule D

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Deuil Enghien Fc 4	Ecouen Fc 1	Deuil Enghien Fc 4 responsable
--------------------	-------------	--------------------------------

Deuil Enghien Fc 4 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 04 DECEMBRE 2022

Cergy Pontoise Fc 5	St Prix Es 1	Les deux clubs responsables
---------------------	--------------	-----------------------------

Cergy Pontoise Fc 5 : 100€ AMENDE

St Prix Es 1 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule B

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Soisy Andilly Margen 4	Deuil Enghien Fc 8	Deuil Enghien Fc 8 responsable
------------------------	--------------------	--------------------------------

Deuil Enghien Fc 8 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule C

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Soisy Andilly Margen 6	Deuil Enghien Fc 3	Deuil Enghien Fc 3 responsable
------------------------	--------------------	--------------------------------

Deuil Enghien Fc 3 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Critérium U13 Féminin A 8 / Phase 1 / Poule D

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Deuil Enghien Fc 1	St Brice F.C. 2	Les deux clubs responsables
--------------------	-----------------	-----------------------------

Deuil Enghien Fc 1 : AVERTISSEMENT

St Brice F.C. 2 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Seniors D3 / Phase Unique / Poule A

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Neuville S/ Oise As 1	Menucourt As 2	Les deux clubs responsables
-----------------------	----------------	-----------------------------

Neuville S/ Oise As 1 : 100€ AMENDE

Menucourt As 2 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Seniors D4 / Phase Unique / Poule B

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Auvers Ennery Fc 2	Pontoisienne Js 2	Les deux clubs responsables
--------------------	-------------------	-----------------------------

Auvers Ennery Fc 2 : AVERTISSEMENT

Pontoisienne Js 2 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

C.D.M. D1 / Phase Unique / Poule Unique

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Eragny Fc 5	Adamois Ol 5	Les deux clubs responsables
-------------	--------------	-----------------------------

Eragny Fc 5 : AVERTISSEMENT

Adamois Ol 5 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Puiseux Louvres 95 5	Mery Meriel Bessanco 5	Les deux clubs responsables
----------------------	------------------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 5 : AVERTISSEMENT

Mery Meriel Bessanco 5 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Anciens D3 / Phase Unique / Poule B

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Bouffémont Acf 12	Survilliers Avenir 11	Les deux clubs responsables
-------------------	-----------------------	-----------------------------

Bouffémont Acf 12 : AVERTISSEMENT

Survilliers Avenir 11 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U 18 D2 / Phase Unique / Poule A

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Eragny Fc 1	Goussainville Fc 1	Les deux clubs responsables
-------------	--------------------	-----------------------------

Eragny Fc 1 : AVERTISSEMENT
Goussainville Fc 1 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 18 D3 / Phase Unique / Poule B

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Puiseux Louvres 95 1	Montmorency Fc 1	Les deux clubs responsables
----------------------	------------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 1 : AVERTISSEMENT
Montmorency Fc 1 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 16 D2 / Phase Unique / Poule A

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Soisy Andilly Margen 2	Garges Fcm 2	Les deux clubs responsables
------------------------	--------------	-----------------------------

Soisy Andilly Margen 2 : AVERTISSEMENT
Garges Fcm 2 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 05 DECEMBRE 2022
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)**

U 16 D3 / Phase Unique / Poule C

Journée du 04 DECEMBRE 2022

Sarcelles Aas 5	Pierrelaye Fc 1	RETRAIT
-----------------	-----------------	---------

Sarcelles Aas 5 : RETRAIT AVERTISSEMENT
Pierrelaye Fc 1 RETRAIT AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U10-U11 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule D

Journée du 03 DECEMBRE 2022

Fosses F. U. 1	Écouen Fc 4	RETRAIT
----------------	-------------	---------

Fosses F. U. 1 : RETRAIT AVERTISSEMENT

Écouen Fc 4 : RETRAIT AVERTISSEMENT

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 26 NOVEMBRE 2022

Cergy Pontoise Fc 5	Deuil Enghien Fc 1	Les deux clubs responsables
---------------------	--------------------	-----------------------------

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 03 DECEMBRE 2022

Osny F.C. 1	Cergy Pontoise Fc 5	Les deux clubs responsables
-------------	---------------------	-----------------------------

La commission vous demande de donner la raison de la NON-UTILISATION DE LA FMI sans cette information la sanction d'un AVERTISSEMENT ou d'une AMENDE est effective.